

**DEPARTEMENT DE L'ISERE
ARRONDISSEMENT DE VIENNE
CANTON DE L'ISLE D'ABEAU**

**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
N°2017-18**

COMMUNE DE TRAMOLÉ

En exercice : 15
Présents : 11
Pouvoir : 1
Votants : 12

L'an deux mil dix sept
Le 1^{er} juin à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal de TRAMOLÉ
s'est réuni en session ordinaire, à la mairie,
Sous la présidence de Jean-Michel DREVET, Maire

Date de la convocation, 12/5/17

OBJET : FINANCEMENT DU SIVU DU GROUPE SCOLAIRE CULIN-TRAMOLE

PRESENTS : Jean-Michel DREVET, Marcel BERTHIER, Sébastien GUILLAUD, Maurice BONNET-PIRON, Benoist CHAMARAUD, Florence MANDON, Arnaud DUCCELLIER FAUVY, Fabien ORCEL, Sylvie SABATIER, Jean-Michel PIDOLOT, Pascale CHOTEL

EXCUSES : Michel PERRET donne pouvoir à Jean- Michel DREVET, Philippe PELLET

ABSENTS : Bruno BESANÇON, Erwan BRACCHI

Secrétaire de séance : Sylvie SABATIER

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune verse au S.I.V.U. du groupe scolaire CULIN-TRAMOLE, une somme permettant d'équilibrer les comptes.

Il rappelle également le 1^{er} versement de 22 000€ fait au 1^{er} trimestre 2017.

La participation de la commune de TRAMOLE est estimée pour l'année 2017 à 122 218 €.

Monsieur le Maire propose de verser cette somme au SIVU selon l'échéancier suivant :

- 22000 € au 1^{er} trimestre 2017
- 33 406 € au 2^{ème} trimestre 2017
- 33 406 € au 3^{ème} trimestre 2017
- 33 406 € au 4^{ème} trimestre 2017

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

ACCEPTE, à l'unanimité, la proposition du Maire

AUTORISE, à l'unanimité, le Maire à effectuer les mandatements correspondants.

Jean-Michel DREVET
Maire de Tramolé



Ainsi fait et délibéré en Mairie, les, jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures, pour copie conforme

Transmis à la Sous-Préfecture de VIENNE

Visé par le contrôle de la légalité

Certifié exécutoire et Affiché